



Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions

Animateur : M. MOZGALA
Membres : Mmes LEBLOND, QUENTEL,
MM. BEAUJOUAN, BEZIA, EYL
CD : M. FORNARELLI
Excusés : Mme FORBIN,
MM. LE BOULC'H, LE PRUNENNEC, RAMACKERS

PV du 20 février 2024

Les rencontres du 14 janvier 2024 sont reportées au 25 février 2024.

DEROGATIONS – SAISON 2023/2024 – HORAIRES DE LA DERNIERE RENCONTRE

Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler pour la dernière journée de championnat le même jour (les deux dernières journées pour la D1 du Championnat Départemental Seniors en application de l'article 10.3 du RSG de la LPIFF), à l'heure officielle. La Commission compétente peut exceptionnellement, après avis du Comité Directeur, déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations. (Article 10.3 du RSG du DEF).

Lors de la dernière rencontre se déroulant sur le weekend des 1^{er} et 2 juin 2024, en cas de terrain fermé par Arrêté Municipal, il sera demandé un terrain de repli qui devra être validé par la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions.

Les décisions de la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du RS du DEF.

AVIS IMPORTANT : FERMETURE TERRAINS

En raison de nombreux matchs en retard dus à la fermeture des terrains par les municipalités et en conséquence de cette situation, des difficultés rencontrées pour l'organisation des compétitions, la Commission décidera des rencontres à jouer.

Les clubs disposant de terrain synthétique homologué devront impérativement mettre ces terrains à disposition de ces dites rencontres en cas de fermeture des structures engazonnées. Pour les rencontres départementales autres, prévues initialement sur le terrain synthétique, à la



même heure, elles seront reportées à une date que fixera la Commission d'Organisation des Compétitions.

L'article 10 du RSG reste applicable, seule la Commission compétente peut accorder des dérogations éventuelles dans les délais réglementaires.

CORRESPONDANCE

La Commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leurs rencontres, ils doivent impérativement indiquer **sur papier officiel du club** (ou mail officiel), les indications suivantes en référence :

- **Championnat ou coupe**
- **Catégorie**
- **Division et poule**
- **Numéro du match**
- **Date**

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la Commission.

Traitement des courriers réceptionnés au plus tard à 16h00, le jour de la réunion.

MODIFICATION DE MATCH

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**

Les clubs demandant des modifications sur les matches de coupes sont priés de le faire dans les 5 jours suivant le tirage (art. 4.2 du règlement des coupes).

A noter :

Les demandes de report concernant les journées inscrites au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

FEUILLES DE MATCHES

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

Toutes les compétitions Seniors, Jeunes, CDM, Vétérans, +45 ans, Seniors F à 11 et Jeunes F à 8 sont en FMI.

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier (épreuves, autres compétitions, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

FORFAITS AVISES

Rappel de la procédure (art 23.2 du RSG du DEF).



Un forfait est considéré comme « avisé » lorsque l'adversaire et le District ont été prévenus par écrit (lettre ou fax ou courriel officiel du club) au plus tard le VENDREDI 12 HEURES pour une rencontre programmée le WE (ou au plus tard à 12 h, le dernier jour ouvrable avant la date de la rencontre qui est programmée en semaine. Si le dernier jour ouvrable est un samedi, le délai limite est fixé au VENDREDI 12 HEURES).

DELEGATIONS

Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. L'indemnité de déplacement est à la charge du club demandeur. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre au District (art. 19.4 du RSG du DEF).

Ce formulaire est disponible sur le site Internet : <http://essonne.fff.fr> (formulaire : demande de délégué officiel).

Courriel de Cœur d'Essonne Agglomération

- Fermeture des stades Babin à la Norville et Faillu à Egly les jours fériés.
- Fermeture du stade Babin à La Norville les samedi 4 mai 2024 et samedi 8 juin 2024.
- Fermeture du stade Babin à La Norville le samedi 25 mai 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie de Villabé

Fermeture du terrain en herbe du Gymnase Le Bras De Fer à partir du 7 novembre 2023 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Saint Germain lès Corbeil

Fermeture du stade municipal du 29 novembre 2023 au 28 février 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie de Quincy sous Sénart

Fermeture du stade municipal Maurice Perraguin du 11 décembre 2023 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Wissous

Fermeture du terrain de football du stade Château Gaillard du 9 janvier 2024 au 26 février 2024 inclus.

Arrêté Municipal de la Mairie de Paray Vieille Poste

Fermeture du terrain de football du stade Jean Bouin du 11 janvier 2024 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Brunoy

Fermeture du terrain du stade Parfait Lebourg les dimanches 7 avril et 23 juin 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie d'Epinay sur Orge

- Fermeture du terrain en herbe du stade du Breuil du 16 janvier au 1^{er} mars 2024.
- Fermeture du stade du Breuil les 4 et 5 mai 2024 et du 8 mai au 12 mai 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie de Yerres

Fermeture des terrains du stade Léo Lagrange les 9 et 10 mars 2024.



Arrêté Municipal de la Mairie de Champcueil

Fermeture du stade municipal du 17 au 23 février 2024 inclus.



COUPES

U14 (1/8^{ème} de finale) à jouer le 10/02/2024 (date butoir le 6 mars 2024).

SENIORS F A 11 (cadrage avant 1/8^{ème} de finale) à jouer le 10/02/2024 (date butoir le 6 mars 2024).

U15F à 8 (1/8^{ème} de finale) à jouer le 24/02/2024 (date butoir le 6 mars 2024).

Seniors Essonne, CDM, U16, U18, Vétérans et +45 ans (1/8^{ème} de finale) à jouer le 18/02/2024 (date butoir le 6 mars 2024).

Rappel :

Les clubs dont les équipes sont encore qualifiées en coupe L.P.I.F.F. devront présenter une équipe (article 4.5 du règlement des coupes de l'Essonne Seniors, CDM, U16, U18 et U14).

Calendrier prévisionnel des prochains tours de Coupe :

	1/8^{ème}	1/4	1/2	Finales
Seniors Essonne	18/02/2024	31/03/2024	21/04/2024	01/05/2024
Seniors District		31/03/2024	21/04/2024	09/06/2024
Vétérans	18/02/2024	31/03/2024	21/04/2024	09/06/2024
+ 45 ans	18/02/2024	31/03/2024	21/04/2024	09/06/2024
CDM	18/02/2024	31/03/2024	21/04/2024	09/06/2024
U18	18/02/2024	31/03/2024	21/04/2024	01/05/2024
U16	18/02/2024	31/03/2024	21/04/2024	01/05/2024
U14		30/03/2024	20/04/2024	01/05/2024
Seniors F à 11		30/03/2024	20/04/2024	25/05/2024
U15 F à 8	24/02/2024	30/03/2024	20/04/2024	25/05/2024

COUPES ESSONNE FEMININES

U15 F à 8

Demande de changement de terrain via Footclubs

Pays Limours ENT 1 / Montgeron ES 1

Accord de la Commission.

Match n° 27891156 du 24 février 2024

Fleury 91 FC 2 / Brétigny FCS 1

Reprise du dossier.

Demande de Brétigny FCS d'inversion et de changement d'heure via Footclubs.

Accord de Fleury 91 FC.

La rencontre se jouera au stade Auguste Delaune 3 à Brétigny sur Orge (terrain synthétique) à 12 h 00.

Accord de la Commission.



Match n° 27891160 du 24 février 2024

Orsay Bures FC 1 / Val Yerres Crosne 1

Courriel d'Orsay Bures FC demandant un changement d'heure.

Accord de Val Yerres Crosne par courriel.

Accord de la Commission.

FOOT FEMININ

U18 F à 8

Match n° 27368416 remis au 17 février 2024

Ste Geneviève FC 2 / Villabé ETS 1

Lecture de la FMI.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de Villabé ETS.

Amende réglementaire à Villabé ETS.

COUPES ESSONNE ET DISTRICT SENIORS

FMI NON PARVENUE DU 18 FEVRIER 2024

Essonne

Match n° 27937008 * Etampes FC 1 / Longjumeau FC 1

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport de l'arbitre. Remerciements.

Amende réglementaire à Etampes FC pour absence de synchronisation avant le match pour le club recevant entraînant l'impossibilité d'avoir accès au match.

Demande de changement de date et d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Courcouronnes FC 1 / Igny AFC 1 * Essonne * du 21 février 2024 au 23 février 2024 à 20 h 30

Accord de la Commission, sous réserve de l'éclairage.

Match n° 27937006 du 18 février 2024

Linas Montlhéry ESA 2 / Massy 91 FC 1 * Essonne

Demande de Linas Montlhéry ESA de changement d'heure via Footclubs le 14 février 2024.

Accord de Massy 91 FC.

Demande traitée par le Secrétariat.

Amende réglementaire à Linas Montlhéry ESA pour demande tardive.

CHAMPIONNAT SENIORS

FMI NON PARVENUES DU 11 FEVRIER 2024

D3/A

Match n° 26096705 * Epinay Atlético FC 1 / Vigneux FCO 1

Reprise du dossier.

FMI transmise tardivement, le 15 février 2024 à 22 h 36.



Amende réglementaire à Epinay Athlético FC pour transmission tardive.

D3/B

Match n° 26216116 * Evry Courcouronnes 1 / St Vrain FC 1

Reprise du dossier.

FMI transmise tardivement, le 16 février 2024 à 22 h 37.

Amende réglementaire à Evry Courcouronnes pour transmission tardive.

Match remis du 3 décembre 2024 à jouer le 14 avril 2024

Courcouronnes FC 2 / Etampes FC 1 * D2/B

Match remis du 17 décembre 2023 à jouer le mercredi 20 mars 2024 à 20 h 00, sous réserve de l'éclairage

Tremplin Foot 1 / Orsay Bures FC 1 * D1

Match remis du 17 décembre 2023 à jouer le 31 mars 2024 à 15 h 00

Itteville AS 2 / Janville Lardy ASL 2 * D5/A

Matches remis du 7 janvier 2024 à jouer le 31 mars 2024 à 15 h 00

Aigle Fertoise 1 / Montgeron ES 1 * D3/A

Plateau Saclay ES 1 / Longjumeau FC 2 * D4/A

Match remis du 21 janvier 2024 à jouer le 31 mars 2024 à 14 h 00

Lissois FC 2 / Milly Gatinais FC 2 * D4/A

Matches remis du 21 janvier 2024 à jouer le 31 mars 2024 à 15 h 00

Grigny US 2 / Draveil FC 1 * D1

Savigny Foot CO 1 / Ste Geneviève FC 3 * D1

Tremplin Foot 1 / Ullis CO 2 * D1

Igny AFC 2 / Evry FC 1 * D1

Port. Ris Orangis US 2 / MNVDB FC 2 * D5/B

Boissy sous St Yon 1 / SO Vertois 1 * D5/B

Pays Limours ENT 2 / Jeunesse Etampoise 2 * D5/B

Match remis du 21 janvier 2024 à jouer le 31 mars 2024 à 16 h 00

Lissois FC 1 / Etampes FC 1 * D2/B

Matches remis du 21 janvier 2024 à jouer le 14 avril 2024

Orsay Bures FC 1 / St Michel FC 91 1 * D1

Paray FC 2 / Ris Orangis US 1 * D2/A

Evry FC 2 / Morangis Chilly FC 3 * D2/A

Soisy sur Seine AS 1 / Montgeron ES 1 * D3/A

Val Yerres Crosne 3 / Port. Ris Orangis US 1 * D3/B

Plateau Saclay ES 1 / St Germain Saintry 2 * D4/A

Arpajonnais RC 2 / Ballancourt FC 1 * D5/C



Match remis du 4 février 2024 à jouer le 14 avril 2024

SO Vertois 1 / Draveil FC 3 * D5/B

Match remis du 11 février 2024 à jouer le 14 avril 2024

Boissy sous St Yon 1 / Montgeron ES 2 * D5/B

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Evry FC 2 / Paray FC 2 * D2/A

Grigny FC 2 / Aigle Fertoise 2 * D5/A

Accord de la Commission.

Demande de changement de terrain via Footclubs

St Michel FC 91 1 / Savigny Foot CO 1 * D1

Accord de la Commission, sous réserve de l'éclairage.

Demande de changement d'heure et de terrain via Footclubs avec accord des deux clubs

Grigny US 3 / Mennecy CS 2 * D4/B

Accord de la Commission, sous réserve de l'éclairage.

Demande de changement d'heure et de terrain via Footclubs

Savigny Foot CO 2 / Lissois FC 1 * D2/B

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué, sous réserve de l'éclairage.

Demande de changement d'heure via Footclubs

MNVDB FC 2 / Jeunesse Etampoise 2 * D5/B

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué, sous réserve de l'éclairage.

Match n° 26518104 remis au 18 février 2024

Dourdan Sports 1 / Itteville AS 1 * D2/B

Demande de Dourdan Sports de changement d'heure via Footclubs le 14 février 2024.

Accord d'Itteville AS.

Demande traitée par le Secrétariat.

Amende réglementaire à Dourdan Sports pour demande tardive.

Match n° 26518105 remis au 18 février 2024

St Germain Saintry 1 / Pays Limours ENT 1* D2/B

Lecture FMI.

Arrêté Municipal de fermeture.

Rapport de l'arbitre. Remerciements.

Courriel de St Germain Saintry au club de Pays Limours ENT avisant de la fermeture de terrain selon la procédure de l'article 20.6.3 du RSG du DEF (mail envoyé le 16 février 2024 à 18 h 54).

La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.



COUPE ESSONNE CDM

FMI NON PARVENUE DU 18 FEVRIER 2024

Match n° 27937037 * Orsay Bures FC 5 / Val Yerres Crosne 5

1^{ère} et unique demande

La Commission demande la feuille de match aux deux clubs pour sa réunion du 27 février 2024, sous peine de match perdu (art. 10.1 de la Coupe).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI, ainsi que le score de la rencontre.

Demande de changement de date et d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Arpajonnais RC 5 / Soisy sur Seine AS 5 * du 21 février 2024 au 25 février 2024 à 10 h 00

Accord de la Commission.

Match n° 27937037 du 18 février 2024

Val Yerres Crosne 5 / Orsay Bures FC 5

Arrêté Municipal de fermeture du stade Henri Hurt à Crosne.

Courriel d'Orsay Bures FC pour accepter l'inversion de la rencontre.

La rencontre a été inversée (art. 7.4 du Règlement de la Coupe de l'Essonne CDM).

Les frais d'arbitrage sont à la charge de Val Yerres Crosne.

CHAMPIONNAT CDM

FMI NON PARVENUE DU 4 FEVRIER 2024

D2

Match n° 26663338 * Athis-Mons USO 6 / Bergeries AS 5

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club visiteur.

1^{er} avertissement et amende réglementaire à Athis-Mons USO pour absence de tablette.

Demande de changement de terrain via Footclubs

Plateau Saclay ES 5 / Athis-Mons USO 6 * D2 du 17 mars 2024

Accord de la Commission.

COUPE ESSONNE U14

Match n° 27890902 du 10 février 2024

Massy 91 FC 1 / Epinay sur Orge SC 1

Reprise du dossier.

Réception d'un rapport du club de Massy 91 FC.

Réception d'un rapport complémentaire de l'arbitre de la rencontre. Remerciements.



Considérant que la procédure de l'article 20.6.3 du RSG du DEF a été respectée,
La Commission reporte la rencontre au mercredi 28 février 2024 à 18 h 00, sous réserve de l'éclairage (date butoir le 6 mars 2024).

CHAMPIONNAT U14

FMI NON PARVENUE DU 3 FEVRIER 2024

D4/C

Match n° 26771336 * Evry FC 5 / Orsay Bures FC 1

Reprise du dossier.

FMI transmise tardivement, le 16 février 2024 à 21 h 10.

Amende réglementaire à Evry FC pour transmission tardive.

Match remis du 9 décembre 2023 à jouer le 16 mars 2024

Arpajonnais RC 1 / Val Yerres Crosne 1 * D1

Match remis du 9 décembre 2023 à jouer le 6 avril 2024

Arpajonnais RC 3 / Plateau Saclay ES 1 * D4/B

Matches remis du 20 janvier 2024 à jouer le 6 avril 2024

Arpajonnais RC 1 / Ulis CO 1 * D1

Savigny Foot CO 1 / Soisy sur Seine AS 1 * D2/A

Ste Geneviève FC 1 / Ballancourt FC 1 * D2/A

Evry Courcouronnes 1 / Sud Essonne 2 * D4/A

Courcouronnes FC 2 / Plessis Pâté ES 1 * D4/D

Match remis du 27 janvier 2024 à jouer le 6 avril 2024

Evry FC 2 / Val Yerres Crosne 1 * D1

Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Sud Essonne 2 / Coudraysien FC 1 * D4/B du 2 mars 2024

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

St Germain lès Arpajon 1 / Trois Vallées-Ollainville ENT 1 * D3/B du 2 mars 2024

Accord de la Commission., sous réserve de l'éclairage.

Match n° 26762080 remis au 24 janvier 2024

Vert le Grand US 1 / Jeunesse Etampoise 1 * D4/A

Extranet de Vert le Grand US demandant un changement de date.

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

La Commission reporte la rencontre au 6 avril 2024.



CHAMPIONNAT U16

FMI NON PARVENUE DU 4 FEVRIER 2024

D4/C

Match n° 26779289 * Ulis CO 2 / Evry FC 4

Reprise du dossier.

La Commission demande un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 27 février 2024.

FMI NON PARVENUE DU 11 FEVRIER 2024

D2/A

Match n° 26101412 * Evry FC 3 / Tremplin Foot 1

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

La Commission demande un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 27 février 2024.

Matches remis du 21 janvier 2024 à jouer le mercredi 8 mai 2024 à 13 h 00

Pays Limours ENT 2 / Gif SFOC 2 * D4/A

Boussy-Quincy FC 2 / St Michel FC 2 * D4/D

St Germain Saintry 2 / Mennecey CS 3 * D4/D

Tremplin Foot 2 / Aigle-Itteville 1 * D4/D

Match remis du 4 février 2024 à jouer le 21 avril 2024

Brétigny FCS 3 / Vigneux FCO 1 * D1

Matches remis du 4 février 2024 à jouer le 12 mai 2024

Boussy-Quincy FC 2 / Trois Vallées-Ollainville ENT 2 * D4/D

St Germain Saintry 2 / Orsay Bures FC 1 * D4/D

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Grigny US 2 / Brunoy FC 2 * D2/B

MNVDB FC 1 / Etampes FC 1 * D2/B

Soisy sur Seine AS 1 / Morangis Chilly FC 2 * D3/B du 3 mars 2024

Evry FC 4 / Villabé ETS 2 * D4/C

Accord de la Commission.

Demandes de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

MNVDB FC 2 / Montgeron ES 2 * D4/A

Savigny Foot CO 2 / Vigneux FCO 2 * D4/B

Accord de la Commission.



Match n° 26101308 remis au 25 février 2024

Mennecy CS 1 / Savigny Foot CO 1 * D1

Demande de Savigny Foot CO de changement de date via Footclubs.
Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre.

Match n° 26779723 remis au 25 février 2024

Janville Lardy ASL 1 / Tremplin Foot 2 * D4/D

Demande de Janville Lardy ASL de changement d'heure via Footclubs.
Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre à 14 h 30.

CHAMPIONNAT U18

Match remis du 3 décembre 2023 à jouer le mercredi 20 mars 2024 à 19 h 00, sous réserve de l'éclairage

Courcouronnes FC 1 / St Germain Saintry 1 * D3/B

Demande de changement de terrain via Footclubs

Courcouronnes FC 1 / Arpajonnais RC 2 * D3/B

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure via Footclubs

Savigny Foot CO 1 / Morangis Chilly FC 1 * D2/A

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué (problème horaire avec le match U16).

Demande de changement d'heure via Footclubs

Sud Essonne 1 / Ste Geneviève FC 2 * D3/B

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué (problème de planning).

Match n° 26775816 du 4 février 2024

Evry FC 3 / Ris Orangis US 2 * D3/A

Reprise du dossier.

Lecture du rapport du délégué officiel, nous indiquant le résultat de la rencontre (3-0).
Remerciements.

Feuille de match non parvenue malgré deux demandes (voir PV des 6 et 13 février 2024). (Art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission dit match perdu par pénalité à Evry FC 3 (-1 point, 0 but), Ris Orangis US 2 (0 point, 0 but).

Amende réglementaire à Evry FC.

En cas de récidive au cours de la saison, Evry FC sera mis hors championnat (art. 44.2 du RSG du DEF).



Match n° 26775819 du 4 février 2024

Montgeron ES 1 / St Michel FC 91 2 * D3/A

Retour du dossier de la Commission des Statuts et Règlements du 8 février 2024 ayant dit match perdu par forfait à Montgeron ES (-1 point, 0 but pour en attribuer le gain à St Michel FC 91 (3 points, 5 buts).

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de Montgeron ES.

Amende réglementaire à Montgeron ES.

Match n° 26776443 du 28 avril 2024

Dourdan Sports 2 / Igny AFC 1 * D3/C

Demande de Dourdan Sports de changement de date via Footclubs.

Refus du club d'Igny AFC.

Au vu du motif invoqué (rencontre U16 à la même heure), la Commission avance la rencontre au 31 mars 2024.

COUPE ESSONNE VETERANS

Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Benfica Yerres 1 / Trois Vallées FC 1 * D4/B du 28 février 2024

Accord de la Commission, sous réserve de l'éclairage.

Match n° 27937040 remis au 28 février 2024

St Germain Saintry 1 / Plateau Saclay ES

Demande de Plateau Saclay de changement d'heure via Footclubs.

Sans l'accord écrit de votre adversaire, la Commission maintient la rencontre à 20 h 00.

CHAMPIONNAT VETERANS

FMI NON PARVENUE DU 11 FEVRIER 2024

D3/C

Match n° 26118366 * St Germain Arpajon 1 / AOP Corbeil 1

Reprise du dossier.

Il s'agit d'une défaillance technique de la tablette.

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Plateau Saclay ES 1 / Bondoufle AMC 1 * D1 du 20 mars 2024

Linaz Montlhéry ESA 2 / Villabé ETS 1 * D2/A

Plateau Saclay ES 2 / Ballainvilliers AS 1 * D3/B du 10 mars 2024

Accord de la Commission.

Demande de changement de date via Footclubs avec accord des deux clubs

MNVDB FC 2 / Verrières le Buisson 2 * D4/A * du 25 février 2024 au 10 mars 2024

Accord de la Commission.



Match n° 26117496 remis au 25 février 2024

Evry FC 2 / Plateau Saclay ES 2 * D3/B

Extranet d'Evry FC demandant un changement de terrain.

La rencontre se jouera au stade du Bord du Lac n° 2 à Evry Courcouronnes (terrain synthétique).

Accord de la Commission.

Match n° 26119274 remis au 20 mars 2024

Vert le Grand US 3 / Ballainvilliers AS 2 * D4/B

Extranet de Vert le Grand US.

Au vu du motif invoqué (un seul terrain éclairé pour deux rencontres), la Commission reporte la rencontre au 21 avril 2024.

+45 ANS

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Wissous FC 4 / Longjumeau FC 4 * Poule C

Montgeron ES 4 / Bergeries As 4 * Poule F

Accord de la Commission.

Match n° 26758303 remis au 18 février 2024

AOP Corbeil 4 / St Chéron ES 4 * Poule F

Demande d'AOP Corbeil de changement de date via Footclubs le 14 février 2024 pour jouer le 31 mars 2024.

Accord de St Chéron ES.

Accord de la Commission.

Amende à AOP Corbeil pour demande tardive.

Match n° 26870889 remis au 25 février 2024

Sud Essonne 4 / Etampes FC 4 * Poule A

Demande d'Etampes FC de changement de date via Footclubs.

Refus de Sud Essonne.

La Commission maintient la rencontre au 25 février 2024 à 9 h 30.

Match n° 26870887 remis au 10 mars 2024

Champcueil FC 4 / Villabé ETS 4 * Poule A

Suite à deux rencontres sur le même terrain, la Commission reporte la rencontre au 21 avril 2024.

+55 ANS

Feuille de match non parvenue du 11 février 2024 – 1^{ère} demande

Palaiseau US 6 / St Michel FC 91 6 * Poule A

La Commission demande la feuille de match ou sa copie au club recevant pour sa réunion du 27 février 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).